

## **Offre d'emploi**

### **Préposé(e) aux locaux**

### **Poste temporaire, horaire variable**

---

Située à la frontière ouest du Québec, la ville de Rigaud est une municipalité de près de 8 000 habitants résidants sur un large territoire de plus de 99,1 KM<sup>2</sup>. Les citoyens jouissent d'une qualité de vie peu commune, entre autres, en raison des trésors naturels qui entourent la ville. La vie communautaire est très présente et assez diversifiée grâce à des commerces de niche, des organismes communautaires passionnés, de prestigieuses entreprises (microbrasserie Le Castor, Fleury Michon, etc.), des institutions de renom (collège Bourget, collège de l'Agence des services frontaliers du Canada, etc.) et de fiers citoyens qui, chaque jour, prennent action pour le développement de leur ville. Avec une équipe de dirigeants dynamiques et avant-gardistes, la Ville bouillonne de projets précurseurs tels que la protection à perpétuité de terrains à haute valeur écologique situés sur le mont Rigaud, son nouveau plan stratégique dans une perspective de développement durable, etc. En plus d'offrir une très belle ambiance de travail, la Ville est dirigée par une équipe de jeunes cadres qui sait innover et être ouverte d'esprit pour que l'environnement de travail soit un véritable milieu de vie. La centaine d'employés qui y travaille sont des gens de cœur, des gens dévoués au service des citoyens.

### **SOMMAIRE DES TÂCHES**

Sous la direction des Services récréatifs et communautaires et en étroite collaboration avec la secrétaire du Service, le titulaire du poste a comme tâche principale d'assurer le bon fonctionnement de l'utilisation des locaux de la Ville de Rigaud, en veillant à l'accueil, à l'ouverture et à la fermeture des bâtiments, à la propreté et à la saine utilisation des lieux. Plus spécifiquement, le titulaire doit :

- Assurer l'ouverture et la fermeture des bâtiments, selon le calendrier de réservation;
- Procéder au montage et au démontage de la salle;
- Assurer un service à la clientèle de qualité;
- Veiller à la propreté et au bon usage des lieux;
- Veiller au respect des règles et des clauses stipulées au contrat des utilisateurs.

### **EXIGENCES DU POSTE**

- Être en mesure de se déplacer dans les différents sites de la Ville;
- Avoir la capacité de soulever et de déplacer des charges pour le montage/démontage des salles;
- Avoir de la disponibilité et une flexibilité d'horaire (jour, soir et fin de semaine);
- Détenir une carte valide de premiers soins (ou disponible à suivre la formation requise);
- Avoir de l'entregent, de l'autonomie et le sens des responsabilités.

### **RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES**

**Horaire de travail :** Poste temporaire, horaire variable de jour, de soir et de fin de semaine (environ 8 à 15 heures / sem).

**Salaire :** 13.25 \$ / heure.

Toute personne intéressée et ayant les compétences pour satisfaire aux exigences de ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae avec la mention « Préposé(e) aux locaux » par courriel à l'adresse : [sandrapolisena@ville.rigaud.qc.ca](mailto:sandrapolisena@ville.rigaud.qc.ca) ou en personne à la réception de l'hôtel de ville, 106 rue Saint-Viateur, Rigaud.

*Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande confidentialité. Nous vous remercions de l'intérêt porté à cette offre, mais prenez note que nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.*

*La Ville de Rigaud accorde une grande importance à la diversité en milieu de travail et souscrit au principe d'équité en emploi. À ce titre, elle encourage les candidatures issues des groupes visés par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, c'est-à-dire les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées ainsi que les personnes faisant partie des minorités visibles et des minorités ethniques. Afin de faciliter la lecture de ce document, l'emploi de la forme masculine a été retenu.*